
Consultation publique Traitement des matières organiques – site Ouest

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LES PERSONNES CHARGÉES DU DOSSIER À LA VILLE DE MONTRÉAL

Date : 25 septembre 2012

Heure : 15 h 30

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Étaient présents :

De la Ville de Montréal :

M. Éric Blain, chef de section - soutien technique, Direction de l'environnement et du développement durable

M^{me} Manon Brulé, Architecte chef d'équipe Réglementation, Direction du développement économique et urbain

M. Roger Lachance, directeur associé, Direction de l'environnement et du développement durable

M. Pierre Lizotte, chargé de communication

De l'Office de consultation publique de Montréal :

M. Joshua Wolfe, président de la commission

M^{me} Nicole Brodeur, commissaire

M^{me} Élise Naud, analyste

1. Ouverture et présentation des participants à la rencontre

Le président de la commission, Joshua Wolfe, souhaite la bienvenue aux participants et invite chacun à se présenter. Un ordre du jour est distribué.

2. Déroulement de la consultation publique

M. Wolfe a rappelé le mandat de l'OCPM ainsi que l'objet et le déroulement de la consultation. Il a notamment insisté sur les responsabilités des personnes ressources de la Ville de Montréal et l'importance de bien présenter le projet au moment de la séance d'information.

La séance publique d'information

Une séance publique d'information aura lieu le 9 octobre à 19 h au Centre des loisirs de Saint-Laurent. Une deuxième soirée est prévue en cas de besoin. L'objectif des séances d'information est de présenter le projet et de répondre aux questions du public et de la commission dans un climat serein et empreint de courtoisie.

Cette soirée d'information débutera avec une présentation de la Ville de Montréal. Il a été question de la possibilité que M. Alan DeSousa de la Ville de Montréal fasse également une brève allocution.

Le président a suggéré de restreindre la présentation de la Ville à 20 minutes, afin de maximiser l'attention des participants. Il a également proposé aux représentants de la Ville de préparer différents modules qui pourront être présentés au cours de la soirée si le bloc de 20 minutes initial n'est pas suffisant pour couvrir l'ensemble des éléments du projet.

À la suite de la présentation du projet, le président entendra les questions du public et les redirigera vers la personne appropriée afin d'obtenir la réponse la plus juste possible.

Le président de la commission a invité les représentants de la Ville à se préparer à des questions portant sur divers thèmes qui pourraient être abordés lors de l'audience, tels que les enjeux de circulation autour du site, les choix de technologie pour le compostage, le bruit, les odeurs, les critères de distance du MDDEP, le péril aviaire, ainsi que la prise en compte des institutions, commerces et industries (ICI) et des immeubles de neuf logements et plus pour la collecte des matières organiques.

Les séances d'audition des mémoires

Une séance d'audition des mémoires aura lieu le 30 octobre à 19 h au même endroit. Au même titre que la séance d'information, une deuxième soirée est prévue en cas de besoin. Au moment des séances d'audition des mémoires, les personnes inscrites seront invitées à présenter leur mémoire à la commission qui pourra par la suite poser quelques questions afin de s'assurer de bien comprendre les éléments du mémoire. Il a été convenu que toutes les informations demandées par la commission seraient, dans la mesure du possible, envoyées à celle-ci avant le 23 octobre, afin de permettre aux participants d'y avoir accès pour la rédaction de leur mémoire avant la date limite de dépôt des mémoires qui est le 25 octobre 2012.

3. Le dossier de documentation

Tous les documents fournis ont été déposés sur le site Internet de l'OCPM (ocpm.qc.ca).